

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

CENTRE A FLEUR DE PEAU

ET

CABINET DE THERAPIE NATURELLE

Mentions légales

Les présentes conditions générales sont applicables dans le cadre de la participation aux cours (collectifs ou semi-privés) au centre A fleur de peau.

Madame Maïté Waeber Gysler, dont le siège social est situé à la Rue du Fort-Barreau 13, 1201 Genève, est désignée dans les présentes conditions générales par « Le centre ».

Les participants qui suivent les cours auprès du centre, ci-après, sont désignés par « les membres ».

Inscriptions et obligations

Les places aux cours collectifs sont limitées.

L'inscription **en ligne** est obligatoire pour garantir une place (mwg.agenda.ch).

En cas d'annulation le centre doit être averti au minimum 24h à l'avance, faute de quoi, la séance sera facturée.

Modalité de paiement

Le paiement est obligatoire avant le début d'une séance.

Celui-ci peut être effectué en ligne lors de la réservation ou sur place conformément aux offres en vigueur.

Modification des tarifs

Les prix sont garantis pour la durée de l'abonnement (offre) sélectionné. Les tarifs peuvent être modifiés.

Durée de validité des abonnements (cartes de plusieurs cours)

La durée de validité est indiquée au moment de l'achat (détail de l'offre). Celle-ci peut être prolongée uniquement sur présentation d'un certificat médical.

Résiliation à l'initiative du membre

Le remboursement sera effectué uniquement pour des raisons de santé et sur présentation d'un certificat médical. A la demande du membre, la durée de validité peut être reportée.

Résiliation à l'initiative du centre

L'abonnement peut être résilié de plein droit à l'initiative du centre dans le cas où l'attitude ou le comportement du membre serait contraire aux bonnes mœurs ou occasionnerait une gêne caractérisée pour les autres membres.

Etat de santé

Les membres attestent que leur condition physique et leur état de santé leur permettent de pratiquer les disciplines enseignées au centre. En cas de doute, le membre doit demander un avis médical afin de confirmer son aptitude à exercer les activités proposées au centre. Il n'est pas de la responsabilité du centre de déterminer la capacité du membre à suivre les cours proposés.

Assurance

Le membre confirme être couvert par une assurance en cas d'accident ou incident au cours de son entraînement.

Les membres sont responsables des dommages matériels et corporels qu'ils pourraient causer, de leur propre fait, au sein du centre et s'engagent à payer tous les frais inhérents à ces dommages sur présentation d'une facture ou d'une déclaration écrite.

Décharge de responsabilité

Les membres sont responsables de s'informer sur les disciplines et l'utilisation des installations mises à disposition. La responsabilité du centre ne pourra pas être engagée en cas d'inobservation des règles de sécurité et d'utilisation inappropriée du matériel mis à disposition.

Responsabilité en cas de perte ou de vol

Les membres sont responsables de leurs objets de valeur, il est conseillé de les prendre dans la salle où ont lieu les cours.

Le centre décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

Juridiction et loi applicable

Ces conditions générales de vente, ainsi que tout problème relatif à l'accès au centre et à l'utilisation des installations sont soumis au droit suisse exclusivement, sans égard aux principes de conflit de lois.